



- CCAS de VALOGNES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

*Nouvelle consultation faisant suite à la déclaration de procédure infructueuse partielle
(avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 31 janvier 2019)*

1. - Identification de la Collectivité :

CCAS DE LA VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle – BP 301
50700 – VALOGNES

2. - Mode de passation du Marché :

Procédure adaptée en application des dispositions du Code de la Commande Publique (articles L.2152 - 1 à 4, R.2123 – 1 à 7 et R.2131 – 12 et 13).

3. - Objet du Marché :

REHABILITATION DE LA RESIDENCE AUTONOMIE « LES MIMOSAS » A VALOGNES.

Lot n°8 : Plomberie sanitaire – production ECS
Lot n°9 : Chauffage par aérothermie
Lot n°10 : Electricité : courants forts/courants faibles – ventilation
Lot n°12 : isolation des combles (tranche optionnelle : isolation thermique par l'extérieur).

Date prévisible de démarrage des travaux :
3^{ème} trimestre 2019.

4. - Obtention du dossier :

Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur :
<http://www.synapse-ouest.com>
La transmission des offres se fera par voie électronique sur notre profil acheteur :
<http://www.synapse-ouest.com>
Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest :
support@synapse-ouest.com ou par téléphone au 02 99 55 02 05

5. - Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6. – Justifications à produire :
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire (*formulaire DC1*)
 - Déclaration du candidat (*formulaire DC2*)
 - Attestations d'assurances couvrant les risques professionnels
 - Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, notamment :
 - Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires
 - Les certificats de qualifications professionnelles
- Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation.
7. – Modalités de financement :
- Fonds propres (autofinancement), emprunts (budgets d'investissement du CCAS) et subventions.
8. – Critères d'attribution :
- Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :
- Prix des prestations : 50%
 - Délais : 30%
 - Valeur technique de l'offre : 20%
9. – Renseignements techniques :
- *Renseignements d'ordre technique* :
Cabinet LAURENT, Economiste de la Construction
E-mail : laurent.louis@orange.fr
 - *Renseignements d'ordre administratif* :
Monsieur Ronan LE BERRE, Directeur des Services techniques de Valognes
E-mail : secretariat-technique@mairie-valognes.fr
10. – Date limite de réception des offres :
- Mardi 02 juillet 2019, 12 heures.
11. – Date d'envoi de l'avis :
- Jeudi 06 juin 2019
12. – Procédure de recours et délais :
- Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – 14000 CAEN
- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
 - Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
 - Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
 - Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.